

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DU FINISTERE
 COMMUNAUTE DE COMMUNES
 DU PAYS DE LANDIVISIAU



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 séance du 17 novembre 2025

Délibération n°2025-11-105

Date de convocation : 07 novembre 2025

Conseillers en exercice : 45	Présents : 40	Votants : 45
------------------------------	---------------	--------------

Décisions modificatives – Budgets principal 2025 et budgets annexes 2025 Ordures Ménagères, Equipôle, Eau, Assainissement

L'an deux mil vingt-cinq, le 17 du mois de novembre à 18 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au pôle communautaire, sous la présidence de M. Henri BILLON, président.

<u>Présents</u>	M. BRETON Jean-Pierre, M. JEZEQUEL Jean, Mme CLOAREC Marie-Françoise, M. MIOSSEC Gilbert, M. MICHEL Bernard, Mme PORTAILLER Christine, Mme CLAISSE Laurence, M. BODIGUEL Robert, Mme PICHON Marie-Christine, M. LE BORGNE Laurent, Mme HENAFF Marie Claire, M. PALUD Jean, M. THEPAUT Jean-Jacques, M. POSTEC Jean-Yves, Mme CARRER Bernadette, M. SALIOU Louis, M. POT Dominique, M. BRAS Philippe, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, Mme LE ROUX Catherine, M. CADIOU Bruno, M. GUEGUEN Philippe, M. ABALAIN Jean-Luc, Mme JAFFRES Anne, Mme GUILLERM Babeth, M. RIOU André, Mme MARTINEAU Gaëlle, Mme LE FOLL Sylvie, Mme QUERE Patricia, M. RAMONET Thierry, Mme TORRES Sonia, M. PHELIPOPOT Samuel, M. LOAËC Eric, M. JEZEQUEL Sébastien, M. ABGRALL Dominique, Mme LE GUERN Marlène, M. GILET Yves-Marie, Mme KERVELLA Julie
<u>Ont donné procuration</u>	M. MORRY Yvan à Mme PORTAILLER Christine M. DUFFORT Jean-Philippe à Mme CARRER Bernadette M. PERVES Daniel à Mme CLAISSE Laurence Mme ABAZIOU Nadine à M. SALIOU Louis Mme QUILLEVERE Gwénaëlle à M. BODIGUEL Robert
<u>Absent(s)</u>	/

Participe aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Secrétaire de séance : Mme CLAISSE Laurence

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Le budget primitif 2025 a été voté le 15 avril 2025 et le budget supplémentaire le 30 juin 2025.

Les décisions modificatives présentées concernent le budget principal CCPL et les budgets annexes « Ordures Ménagères », « Equipôle », « Eau » et « Assainissement ».

Concernant le budget principal CCPL :

Afin de régulariser les prélèvements d'emprunts en capital et intérêts de l'année 2024 non mandatés.

Décision modificative – Budget principal CCPL				
Section de fonctionnement				
Dépenses				
Chapitre 66	Compte 66111		Intérêts des emprunts réglés à l'échéance	+25 000,00€
Recettes				
Chapitre 77	Compte 773		Mandats annulés sur exercices antérieurs	+25 000,00€
Section d'investissement				
Dépenses				
Chapitre 16	Compte 1641		Emprunts auprès des établissements financiers	+30 000,00€
Chapitre 20	Compte 2031		Frais d'études	-30 000,00€

Concernant le budget annexe « Ordures Ménagères » :

Permettant de couvrir des dépenses de personnel.

Permettant de couvrir la dépense d'acquisition d'une benne.

Décision modificative – Budget annexe « Ordures ménagères »				
Section de fonctionnement				
Dépenses				
Chapitre 012	Compte 6411		Charges de personnel et frais assimilés-Salaires	+30 000,00€
Recettes				
Chapitre 74	Compte 74		Subventions d'exploitation	+30 000,00€
Section d'investissement				
Dépenses				
Opération 50	Compte 2154		Matériel industriel	+5 000,00€
Recettes				
Chapitre 13	Compte 1312		Subventions d'investissement versées par la Région	+5 000,00€

Concernant le budget annexe « Equipôle » :

Permettant de couvrir des dépenses de personnel.

Permettant de régulariser les prélèvements d'emprunts en capital et intérêts de l'année 2024 non mandatés.

Décision modificative – Budget annexe « Equipôle»				
Section de fonctionnement				
Dépenses				
Chapitre 011	Compte 611		Contrats de prestations de service	-3 000,00€

Chapitre 012	Compte 64111		Charges de personnel et frais assimilés-Rémunération principale	+18 500,00€
Chapitre 66	Compte 66111		Intérêts des emprunts réglés à l'échéance	+6 900,00€
Chapitre 67	Compte 673		Titres annulés (sur ex antérieurs)	-2 400,00€
Chapitre 023			Virement à la section d'investissement	-4 000,00€
Recettes				
Chapitre 75	Compte 752		Revenus des immeubles	+16 000,00€
Section d'investissement				
Dépenses				
Chapitre 16	Compte 1641		Emprunts auprès des établissements financiers	+36 100,00€
Chapitre 21	Compte 21351		Installations générales-Bâtiments publics	-40 100,00€
Recettes				
Chapitre 021			Virement de la section de fonctionnement	-4 000,00€

Concernant le budget annexe « Eau » :

Permettant de couvrir des dépenses de personnel.

Permettant de régulariser les prélèvements d'emprunts en capital et intérêts de l'année 2024 non mandatés.

Permettant de corriger une inversion entre deux opérations d'investissements issues des reports 2024.

Décision modificative – Budget annexe « Eau »				
Section de fonctionnement				
Dépenses				
Chapitre 012	Compte 6215		Personnel affecté par la collectivité de rattachement	+5 000,00€
Chapitre 66	Compte 66111		Intérêts des emprunts réglés à l'échéance	+18 000,00€
Chapitre 023			Virement à la section d'investissement	+7 000,00€
Recettes				
Chapitre 70	Compte 70111		Vente d'eau aux abonnés	+20 000,00€
Chapitre 77	Compte 778		Autres produits exceptionnels	+10 000,00€
Section d'investissement				
Dépenses				
Chapitre 16	Compte 1641		Emprunts auprès des établissements financiers	+90 000,00€
Opération 70	Compte 2317		Etudes et Réseaux	+1 090 900,00€
Opération 71	Compte 2317		Etudes et Ouvrages	-1 116 900,00€
Recettes				
Chapitre 13	Compte 1313		Subventions d'investissement Département	+57 000,00€
Chapitre 021			Virement de la section de fonctionnement	+7 000,00€

Concernant le budget annexe « Assainissement » :

Permettant de couvrir des dépenses de personnel.

Permettant de régulariser les prélèvements d'emprunts en capital et intérêts de l'année 2024 non mandatés.

Décision modificative – Budget annexe « Assainissement»				
Section de fonctionnement				
Dépenses				
Chapitre 012	Compte 6411		Charges de personnel et frais assimilés-Salaires	+2 200,00€
Chapitre 66	Compte 66111		Intérêts des emprunts réglés à l'échéance	+45 300,00€
Chapitre 023			Virement à la section d'investissement	-47 500,00€
Section d'investissement				
Dépenses				
Chapitre 16	Compte 1641		Emprunts auprès des établissements financiers	+41 800,00€
Recettes				
Chapitre 13	Compte 13111		Subventions d'investissement Agence de l'Eau	+89 300,00€
Chapitre 021			Virement de la section de fonctionnement	-47 500,00€

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L5214-16 ;

Vu le budget primitif 2025 adopté par délibération en date du 15 avril 2025 ;

Vu le budget supplémentaire 2025 adopté par délibération en date du 30 juin 2025 ;

Vu la conférence des maires en date du 4 novembre 2025 ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Mme Laurence Claisse, vice-présidente ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Adopte les décisions modificatives du budget principal CCPL 2025, du budget annexe Ordures Ménagères 2025, du budget annexe Equipôle 2025, du budget annexe Eau 2025 et du budget annexe Assainissement 2025 telles que figurant ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
 le 20 novembre 2025.

La Secrétaire de séance,
 Laurence CLAISSE.

Le Président,
 Henri BILLON.

